



LEGENDE

Périmètre de l'immeuble en copropriété visé par l'expropriation

Nota :

Ce plan ne constitue pas un plan de précision selon la nomenclature des travaux de Géomètre-Expert et ne peut être utilisé à des fins d'études en particulier.

Les limites de propriété et les superficies ne sont pas garanties en l'absence de bornage contradictoire avec les riverains et de délimitation des propriétés des personnes publiques.

Le parcellaire cadastral a été inséré dans le même système que les fichiers sans recalage.

L'implantation des bâtiments par rapport aux limites n'a pas fait l'objet d'analyse.

L'orientation de la flèche Nord est données à titre indicatif.